



Analyse comparative des compétences et du profil de sortie en anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial

**RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE COMPARATIVE ET
DE RÉDACTION DES COMPÉTENCES EN LANGUES SECONDES**

2025

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale et préuniversitaire
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-555-00367-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

24-403-13_w1

TABLE DES MATIÈRES

1	PROCESSUS DE RÉVISION DES DISCIPLINES DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL	1
2	RÉVISION DES COMPÉTENCES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, ET D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL.....	2
2.1	Méthodologie utilisée pour l'élaboration des profils de sortie en français, langue seconde, et en anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial	2
2.2	Méthodologie utilisée pour l'analyse comparative des compétences actuelles et du profil de sortie en anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial.....	3
2.3	Prochaines étapes : rédaction et implantation des compétences d'anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial.....	4
3	PROFIL DE SORTIE EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL	5
3.1	Présentation sommaire des composantes du profil de sortie et considérations d'ordre général	5
3.2	Présentation des quatre niveaux du profil de sortie (profil général).....	6
4	ANALYSE COMPARATIVE DES COMPÉTENCES ET DU PROFIL DE SORTIE EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL.....	8
4.1	Compétences actuelles d'anglais, langue seconde, de la formation générale commune et propre	8
4.2	Grilles d'analyse des compétences et des composantes du profil de sortie.....	11
4.3	Constats relatifs aux composantes du profil de sortie et aux compétences du bloc A selon les niveaux.....	12
4.4	Constats relatifs aux composantes du profil de sortie et aux compétences du bloc B selon les niveaux.....	13
4.5	Constats relatifs aux devis des compétences actuelles	14
4.6	Considérations et recommandations pour la rédaction des nouvelles compétences.....	15
5	CONCLUSION.....	16
	ANNEXE 1	17
	ANNEXE 2	18

1 PROCESSUS DE RÉVISION DES DISCIPLINES DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL

Le processus de révision des objectifs et des standards des disciplines de la formation générale au collégial, en vigueur à la Direction de la formation générale et préuniversitaire du ministère de l'Enseignement supérieur, se décline en sept étapes (voir le schéma de ce processus à l'annexe 1) :

- La première étape consiste à définir le profil de sortie, pour chaque discipline de la formation générale, des personnes étudiantes qui suivent un parcours menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Ce mandat est confié à un consultant externe.
- La deuxième étape vise à comparer les compétences actuelles de la discipline de la formation générale correspondante avec le profil de sortie et à formuler des recommandations quant à l'éventuelle révision de ces compétences. Ce mandat est confié à un comité composé d'enseignantes et d'enseignants du collégial, d'une consultante externe experte en élaboration de compétences et d'un représentant du Ministère.
- La troisième étape a pour objet de reformuler – totalement ou partiellement – les compétences à la lumière des recommandations de l'équipe chargée d'effectuer l'analyse comparative. Ce mandat est confié à un comité composé d'enseignantes et d'enseignants du collégial, d'une consultante externe experte en élaboration de programmes d'études et d'un représentant du Ministère.
- Au cours de la quatrième étape, le projet de nouvelles compétences est soumis à la consultation dans les établissements publics et privés du réseau collégial.
- À la suite de cette consultation, le comité de rédaction apporte des ajustements aux nouvelles compétences, ce qui constitue la cinquième étape.
- La sixième étape est la présentation d'une version finale du projet de nouvelles compétences à la ministre de l'Enseignement supérieur pour l'obtention de son approbation en vue d'une version définitive.
- La septième et dernière étape se déroule dans les établissements responsables de la mise en œuvre du programme. Les actrices et acteurs concernés effectuent alors l'implantation des nouvelles compétences.

2 RÉVISION DES COMPÉTENCES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, ET D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL

Le processus de révision des compétences de français, langue seconde, et d'anglais, langue seconde, qui a débuté à l'automne 2023, vise à répondre à un besoin d'actualisation formulé par les comités d'enseignantes et d'enseignants de ces disciplines et appuyé par le Comité-conseil de la formation générale. Il s'agit de la première révision de ces compétences de la formation générale depuis qu'elles ont été élaborées dans le cadre de la réforme majeure ayant eu lieu en 1993.

2.1 Méthodologie utilisée pour l'élaboration des profils de sortie en français, langue seconde, et en anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial

Le mandat visant à définir des profils de sortie pour les disciplines du français ou de l'anglais en tant que langue seconde devait rendre compte de la préparation des personnes étudiantes à la fois pour l'université et le marché du travail. Les grandes étapes qui ont mené à l'élaboration de ces profils sont les suivantes :

- Une analyse des compétences actuelles de langue seconde au collégial a été menée concernant les nouvelles compétences requises pour la poursuite d'études universitaires ou en prévision d'un cheminement sur le marché du travail. Un regard additionnel a dû être porté sur les acquis de compétences des élèves du secondaire accédant à une formation au collégial, de façon à assurer un continuum de formation.
- L'information colligée par le ministère de l'Enseignement supérieur a permis de constater qu'une refonte des compétences est pertinente pour répondre aux besoins actuels des personnes étudiantes ainsi que pour tenir compte des nouvelles réalités sociales auxquelles elles sont confrontées.
- La définition des profils de sortie pour chaque niveau de cours de langue seconde a été réalisée en tenant compte des acquis de compétences des personnes étudiantes nouvellement inscrites au collégial, du nombre d'heures attribuées à l'apprentissage de la langue seconde en cours de formation et du choix des compétences favorisant le développement langagier. De plus, les dimensions culturelles et professionnelles ont été prises en considération pour enrichir l'expérience du développement langagier.
- Ainsi, chacun des profils se décline en quatre niveaux (de base, intermédiaire, avancé et maîtrise) pour favoriser un développement langagier ciblé et indiquer le degré d'accompagnement requis dans l'apprentissage du français ou de l'anglais en tant que langue seconde.

- La validation du profil de sortie en anglais, langue seconde, doit permettre de saisir le rôle du personnel enseignant ainsi que de définir les contenus les plus appropriés et les ressources utiles aptes à soutenir le développement des compétences selon le niveau langagier de la personne étudiante.
- Le profil de sortie en anglais, langue seconde, a été présenté le 2 avril 2024 au Comité-conseil de la formation générale et le 9 avril 2024 au Comité d’enseignantes et d’enseignants d’anglais, langue seconde. À la suite des échanges tenus, quelques ajustements ont été apportés au document.
- Le profil de sortie sert de référence pour l’analyse comparative des compétences actuelles d’anglais, langue seconde, au cours de la deuxième étape du processus de révision, c’est-à-dire de celle dont le présent rapport rend compte.

2.2 Méthodologie utilisée pour l’analyse comparative des compétences actuelles et du profil de sortie en anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial

Le Comité d’analyse comparative et de rédaction des compétences en langues secondes, formé de six enseignantes et enseignants, d’une consultante experte en élaboration de compétences et d’un représentant du Ministère, avait pour mandat de comparer les compétences actuelles d’anglais, langue seconde, de la formation générale avec le profil de sortie ainsi que de formuler des recommandations quant à la révision envisagée. Il devait notamment :

- comparer les compétences actuelles d’anglais, langue seconde, de la formation générale avec le profil de sortie;
- identifier les composantes du profil de sortie qui sont couvertes en tout ou en partie par les objectifs et les standards actuels (ou qui ne sont pas présentes dans ceux-ci);
- émettre des recommandations sur l’orientation à donner aux compétences pour la troisième étape du processus.

Les membres de ce comité qui enseignent en formation générale au collégial sont spécialisés dans les disciplines du français, langue seconde, ou de l’anglais, langue seconde.

Les travaux ont été effectués à l’occasion de huit rencontres tenues entre le 30 août et le 25 octobre 2024. Ils font l’objet de ce rapport, présenté au Comité-conseil de la formation générale et aux comités d’enseignantes et d’enseignants de français, langue seconde, et d’anglais, langue seconde, le 1^{er} novembre 2024. Les réflexions et les recommandations qu’il comporte serviront à éclairer la réflexion pour l’étape suivante du processus, c’est-à-dire la rédaction des compétences.

2.3 Prochaines étapes : rédaction et implantation des compétences d'anglais, langue seconde, de la formation générale au collégial

La rédaction des compétences se déroulera au cours des sessions d'automne 2024 et d'hiver 2025. À la fin du processus, le ministère de l'Enseignement supérieur consultera les établissements d'enseignement collégial sur le projet de compétences afin d'obtenir les avis et les propositions de l'ensemble des intervenantes et des intervenants concernés. Des ajustements seront ensuite apportés et les nouvelles compétences seront soumises au processus d'approbation ministériel habituel.

Comme pour les deux autres étapes du processus de révision, le projet de nouvelles compétences sera présenté au Comité-conseil de la formation générale et au Comité d'enseignantes et d'enseignants d'anglais, langue seconde, après quoi les documents produits seront rendus publics.

En fonction de l'évolution des travaux, l'implantation facultative des compétences d'anglais, langue seconde, dans les collèges s'effectuera en 2026-2027 et l'implantation obligatoire, en 2027-2028.

3 PROFIL DE SORTIE EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL

L'énoncé du profil général de sortie précise qu'au terme de son parcours collégial en anglais, langue seconde, la personne étudiante présente un profil riche et diversifié attestant ses compétences linguistiques¹ améliorées, sa compréhension des cultures anglophones et ses aptitudes à la communication en anglais. Ce profil de sortie favorise sa préparation à la poursuite d'études universitaires ou à son entrée dans le monde professionnel en tant que communicatrice ou communicateur habile dans la langue anglaise.

Les composantes du profil de sortie et les quatre niveaux en lesquels elles se déclinent sont sommairement décrits dans les sections qui suivent, mais l'intégralité du profil est reproduite à l'annexe 2.

3.1 Présentation sommaire des composantes du profil de sortie et considérations d'ordre général

Le profil de sortie en anglais, langue seconde, comporte six composantes. Chacune de ces composantes a été examinée par le Comité d'analyse comparative et de rédaction des compétences en langues secondes.

- La première composante, « **Interagir oralement en anglais** », place l'interaction au centre de l'apprentissage de la communication. Le Comité pense qu'il est important d'accorder dorénavant une plus grande place à la communication orale dans des situations variées impliquant plusieurs interlocutrices et interlocuteurs, mais pas exclusivement. La présentation orale a aussi sa place dans les contextes authentiques.
- La deuxième composante, « **Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en anglais** », met de l'avant la réutilisation, dans une situation nouvelle ou un contexte différent, des connaissances et des compétences acquises antérieurement par la personne étudiante.
- Avec la troisième composante, « **Écrire et produire des textes en anglais** », l'attention est particulièrement accordée à la préparation, à la rédaction et à l'amélioration (correction et révision) d'ébauches de textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production.

¹ Un consensus a été atteint au sein du Comité d'analyse comparative et de rédaction des compétences en langues secondes au sujet du remplacement du terme « **compétences linguistiques** » par « **compétences langagières** ».

Compétences linguistiques : Ce terme désigne généralement la connaissance des règles grammaticales, du vocabulaire, de la phonétique et des structures syntaxiques d'une langue. Il s'agit des connaissances théoriques et techniques qui permettent de comprendre et de produire des phrases correctes dans une langue donnée.

Compétences langagières : Ce terme englobe une dimension plus large qui inclut non seulement les compétences linguistiques, mais aussi la capacité à utiliser la langue dans des contextes sociaux et communicatifs. Cela implique des compétences pragmatiques comme la capacité à adapter son discours selon le public, à interpréter des sous-entendus et à utiliser la langue de manière appropriée dans différentes situations.

- Par la composante d'« **autorégulation** », le profil de sortie met l'accent sur l'importance pour la personne étudiante de développer sa capacité à réfléchir sur ses apprentissages, et à apporter des ajustements en fonction de ses besoins et de la rétroaction qu'elle reçoit de ses pairs ainsi que de l'enseignante ou de l'enseignant.
- La « **dimension culturelle** » est une composante essentielle du processus d'acquisition de compétences langagières. Un consensus s'est dégagé au sein du Comité pour que la définition inclue une perspective de communication interculturelle.
- La « **dimension professionnelle** » est une composante liée spécifiquement à la compétence de la formation générale propre.

3.2 Présentation des quatre niveaux du profil de sortie (profil général)

Le profil de sortie se décline en quatre niveaux comme les compétences actuelles. Un consensus a émergé chez les membres du Comité pour que ces niveaux soient conservés. Il a toutefois été spécifié qu'il faudra préciser les frontières entre les niveaux, et assurer un meilleur arrimage entre l'énoncé de la compétence (et de ses éléments) au niveau 100 du collégial et les attentes de fin de cycle du programme de base de 5^e secondaire, et ce, afin de faciliter la transition interordres.

Le tableau qui suit reprend le profil général de chacun des niveaux, qui met en lumière le rôle du modèle linguistique et culturel dans l'apprentissage de la langue. Selon les membres du Comité, ce modèle ne devrait pas se limiter à l'enseignante ou à l'enseignant.

Le Comité a également soulevé le fait que la formulation des profils de sortie attribue un rôle passif à la personne étudiante, alors que les compétences devraient plutôt l'amener à se mettre en action, puisque le développement de son autonomie est un élément essentiel de l'apprentissage de la langue. De plus, il a été relevé que, surtout dans les niveaux de base et intermédiaire, l'accent est mis sur ce que la personne étudiante n'est pas capable de faire. Il serait donc opportun d'utiliser une formulation plus positive et constructive que celle employée actuellement.

Tableau 1 – Profil général et niveaux du profil de sortie

Niveau	Énoncé du profil général
Niveau 1 (de base)	La personne étudiante a besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle a besoin de s'appuyer sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.
Niveau 2 (intermédiaire)	La personne étudiante a parfois besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle peut s'appuyer, au besoin, sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.
Niveau 3 (avancé)	La personne étudiante manifeste une plus grande connaissance de l'anglais et de la culture anglophone en classe. Elle fait preuve d'une plus grande autonomie dans sa gestion des stratégies et des ressources.
Niveau 4 (maîtrise)	La personne étudiante manifeste une connaissance de l'anglais et de la culture anglophone en classe qui s'approche du bilinguisme. Elle est autonome dans sa gestion des stratégies et des ressources.

4 ANALYSE COMPARATIVE DES COMPÉTENCES ET DU PROFIL DE SORTIE EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU COLLÉGIAL

L'analyse comparative consiste à examiner la contribution des compétences actuelles (objectifs et standards) d'anglais, langue seconde, de la formation générale commune et propre par rapport à l'atteinte du profil attendu de la personne étudiante désireuse de poursuivre des études universitaires ou d'intégrer le monde professionnel.

Le Comité d'analyse comparative et de révision des compétences en langues secondes a recherché la présence des composantes du profil de sortie dans les devis des compétences. Ce travail d'analyse lui a permis d'évaluer le niveau de convergence et de vérifier dans quelle mesure les compétences de la formation générale permettent l'atteinte de ce profil.

4.1 Compétences actuelles d'anglais, langue seconde, de la formation générale commune et propre

L'analyse comparative a été effectuée en prenant en compte l'énoncé de chacune des compétences, les libellés des éléments des compétences et les critères de performance, sans égard aux différentes déclinaisons que leur interprétation peut produire dans la mise en œuvre locale ou les activités d'apprentissage des différents cours offerts.

Les compétences ayant fait l'objet de l'analyse comparative sont présentées ci-dessous.

Bloc A – Formation générale commune

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle

Bloc B – Formation générale propre

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours

Le Comité a analysé et comparé chacune des compétences. Certaines de ses remarques concernent les aspects suivants :

- Les énoncés des compétences des blocs A et B sont généralement clairs. Ils doivent être révisés en conformité avec les critères de rédaction en vigueur. Le libellé de la compétence 4SA0, par exemple, « Comprendre et exprimer des messages simples en anglais » comporte deux verbes, alors qu'un seul verbe doit définir le niveau taxonomique attendu.
- Dans le bloc A, l'énoncé de la compétence 4SA1 est « Communiquer en anglais avec une certaine aisance », alors que celui de la compétence 4SA2, qui débute par « Communiquer avec aisance en anglais », précise le niveau de complexité avant de mentionner la langue.
- Dans le bloc B :
 - Les énoncés des compétences 4SAP et 4SAQ débutent par « Communiquer en anglais », alors que, pour les compétences 4SAR et 4SAS, le niveau de complexité est précisé avant la mention de la langue.
 - La compétence du niveau 4 est la seule dont l'énoncé ne mentionne pas la dimension professionnelle, soit le segment « liées au champ d'études de l'élève ».
 - Les compétences et leurs éléments ne rendent pas bien compte des frontières entre les niveaux. Il importe de situer la complexité attendue pour chaque niveau à l'aide d'indicateurs précis.

Les tableaux 2 et 3 présentent les énoncés et les éléments des compétences.

Tableau 2 – Bloc A – Formation générale commune

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Énoncés des compétences			
(4SA0) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.	(4SA1) Communiquer en anglais avec une certaine aisance.	(4SA2) Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.	(4SA3) Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.
Éléments des compétences			
1. Dégager le sens d'un message oral simple. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger et réviser un texte.	1. Dégager le sens d'un message oral authentique. 2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger et réviser un texte.	1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire. 2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire. 3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire. 4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise. 2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle. 3. Réviser et corriger le texte.

Tableau 3 – Bloc B – Formation générale propre

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Énoncés des compétences			
(4SAP) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.	(4SAQ) Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.	(4SAR) Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.	(4SAS) Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.
Éléments des compétences			
1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève. 2. Analyser des textes complexes. 3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève. 4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

4.2 Grilles d'analyse des compétences et des composantes du profil de sortie

L'analyse des compétences d'anglais, langue seconde, a porté sur la question suivante : « Les compétences d'anglais, langue seconde, de la formation générale contribuent-elles à l'atteinte du profil de sortie? » Les réponses possibles à cette question sont les suivantes :

- ☒ **Majoritairement** : Les compétences d'anglais, langue seconde, contribuent « majoritairement » à l'atteinte des composantes du profil de sortie.
- ☐ **Partiellement** : Les compétences d'anglais, langue seconde, contribuent « partiellement » à l'atteinte des composantes du profil de sortie.
- ☐ **Très peu** : Les compétences d'anglais, langue seconde, contribuent « très peu » à l'atteinte des composantes du profil de sortie.
- ☐ **Pas du tout** : Les compétences d'anglais, langue seconde, ne contribuent « pas du tout » à l'atteinte du profil de sortie.

Tableau 4 – Compétences d’anglais, langue seconde, et composantes du profil de sortie

Composantes du profil de sortie ↓	N1	N2	N3	N4	N1	N2	N3	N4
	4SA0	4SA1	4SA2	4SA3	4SAP	4SAQ	4SAR	4SAS
A. Interagir oralement en anglais								
B. Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en anglais								
C. Écrire et produire des textes en anglais								
D. Autorégulation								
E. Dimension culturelle								
F. Dimension professionnelle	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.				

LÉGENDE :  Majoritairement  Partiellement  Très peu  Pas du tout

4.3 Constats relatifs aux composantes du profil de sortie et aux compétences du bloc A selon les niveaux

La première partie du tableau 4 fait état de la contribution des compétences actuelles d’anglais, langue seconde, de la formation générale commune (bloc A) à l’atteinte des composantes du profil de sortie.

A. Interagir oralement en anglais

- Deux compétences sur quatre contribuent partiellement à l’atteinte de la composante du profil de sortie (niveaux 1 et 2) et deux compétences sur quatre n’y contribuent pas du tout (niveaux 3 et 4).

B. Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en anglais

- Trois compétences sur quatre contribuent très peu à l’atteinte de la composante du profil de sortie (niveaux 1, 2 et 3) et une compétence sur quatre y contribue partiellement (niveau 4).

C. Écrire et produire des textes en anglais

- Quatre compétences sur quatre contribuent partiellement à l’atteinte de la composante du profil de sortie.
- L’écriture est prise en compte, mais pas la production. De plus, la démarche de rédaction est manquante dans les devis.

D. Autorégulation

- Quatre compétences sur quatre contribuent très peu à l'atteinte de la composante du profil de sortie.
- L'autorégulation est prise en compte par un ou deux critères dans chacune des compétences.

E. Dimension culturelle

- Deux compétences sur quatre ne contribuent pas du tout à l'atteinte de la composante du profil de sortie (niveaux 1 et 2) et deux compétences y contribuent majoritairement (niveaux 3 et 4).
- La dimension culturelle doit être précisée.

F. Dimension professionnelle

- Cette dimension n'est pas applicable en formation générale commune.

4.4 Constats relatifs aux composantes du profil de sortie et aux compétences du bloc B selon les niveaux

La seconde partie du tableau 4 fait état de la contribution des compétences actuelles d'anglais, langue seconde, de la formation générale propre (bloc B) à l'atteinte des composantes du profil de sortie.

A. Interagir oralement en anglais

- Une compétence sur quatre contribue très peu à l'atteinte de la composante du profil de sortie (niveau 1) et trois compétences sur quatre n'y contribuent pas du tout (niveaux 2, 3 et 4).

B. Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en anglais

- Une compétence sur quatre ne contribue pas du tout à l'atteinte de la composante du profil de sortie (niveau 1), une autre compétence y contribue très peu (niveau 2) et deux compétences y contribuent partiellement (niveaux 3 et 4).
- Le réinvestissement est pris en compte par seulement deux critères pour le niveau 2 et quatre critères pour le niveau 3.

C. Écrire et produire des textes en anglais

- Quatre compétences sur quatre contribuent partiellement à l'atteinte de la composante du profil de sortie.
- L'écriture est prise en compte dans tous les niveaux. De plus, la production, la démarche de rédaction et les ébauches sont manquantes dans les devis.

D. Autorégulation

- Quatre compétences sur quatre contribuent très peu à l'atteinte de la composante du profil de sortie.
- L'autorégulation est prise en compte par un critère dans chacune des compétences.

E. Dimension culturelle

- Quatre compétences sur quatre ne contribuent pas du tout à l'atteinte de la composante du profil de sortie.

F. Dimension professionnelle

- Quatre compétences sur quatre contribuent majoritairement à l'atteinte de la composante du profil de sortie.

4.5 Constats relatifs aux devis des compétences actuelles

Le Comité d'analyse comparative et de révision des compétences en langues secondes a remarqué que plusieurs composantes du profil de sortie sont implicites dans les éléments des compétences ou les critères de performance. Or, il affirme que certaines de ces composantes sont abordées concrètement dans les cours. Il faudra donc s'assurer de rendre ces composantes explicites lors de la révision des compétences.

Le Comité a ainsi établi les principaux constats suivants :

- Les énoncés des compétences manquent de clarté et de précision.
- L'interaction orale doit être incluse dans tous les niveaux de compétence.
- L'élément de compétence qui a trait à la compréhension n'est pas suffisant pour l'atteinte de l'objectif du profil de sortie, qui inclut également le réinvestissement des connaissances.
- L'expression « s'exprimer oralement » n'est pas équivalente à « interagir oralement », dont le niveau est plus complexe.
- L'élément de compétence qui porte sur la rédaction devrait prendre en compte le processus de rédaction et la création d'ébauches.
- La production de textes médiatiques est absente.
- L'autonomie est peu présente.
- La composante relative à la dimension culturelle n'est pas abordée.
- Le niveau taxonomique de certains critères n'est pas suffisamment élevé.

4.6 Considérations et recommandations pour la rédaction des nouvelles compétences

Bien que les devis des compétences actuelles de français, langue seconde, et d'anglais, langue seconde, en formation générale soient différents, plusieurs constats s'avèrent similaires dans les deux cas. Les composantes du profil de sortie mettent aussi en évidence certains aspects qui pourraient être conservés, ajoutés ou développés davantage lors de la révision des compétences.

Le Comité d'analyse comparative et de révision des compétences en langues secondes présente les recommandations suivantes :

- respecter les critères de rédaction d'une compétence;
- se centrer sur l'apprentissage des compétences langagières en tenant compte de l'ensemble des composantes du profil de sortie;
- mieux délimiter les frontières entre les niveaux et préciser la complexité attendue pour chaque niveau;
- mettre l'accent tant sur le processus de production que sur le produit fini;
- porter une attention particulière à la formulation de critères objectifs et mesurables;
- privilégier les critères de performance qui qualifient plutôt que ceux qui quantifient;
- conserver certains critères de performance intéressants et bien formulés dans les compétences actuelles;
- prendre en compte, selon le cas, les composantes du profil de sortie relatives à l'autorégulation, à la dimension culturelle et à la dimension professionnelle de manière transversale dans les compétences;
- permettre une communication interculturelle efficace et respectueuse;
- favoriser le développement de l'autonomie;
- favoriser la pensée critique, la créativité, l'ouverture, la collaboration et la participation active;
- mettre la littératie numérique au service du développement des compétences langagières;
- créer des ponts entre la salle de classe et la vie réelle en favorisant le recours à des situations de communication authentiques.

5 CONCLUSION

Il ressort de l'analyse comparative détaillée des compétences et des composantes du profil de sortie qu'une révision importante des compétences s'avère nécessaire afin qu'elles soient davantage en adéquation avec ce profil et conformes aux critères de rédaction des compétences.

De plus, le souci pour l'importance de la relation pédagogique comme facteur de réussite permettra d'alimenter les réflexions du Comité quant à la rédaction des nouvelles compétences, afin de favoriser la préparation de la personne étudiante à la poursuite d'études universitaires ou à l'entrée dans le monde professionnel en tant que communicatrice ou communicateur habile dans la langue anglaise.

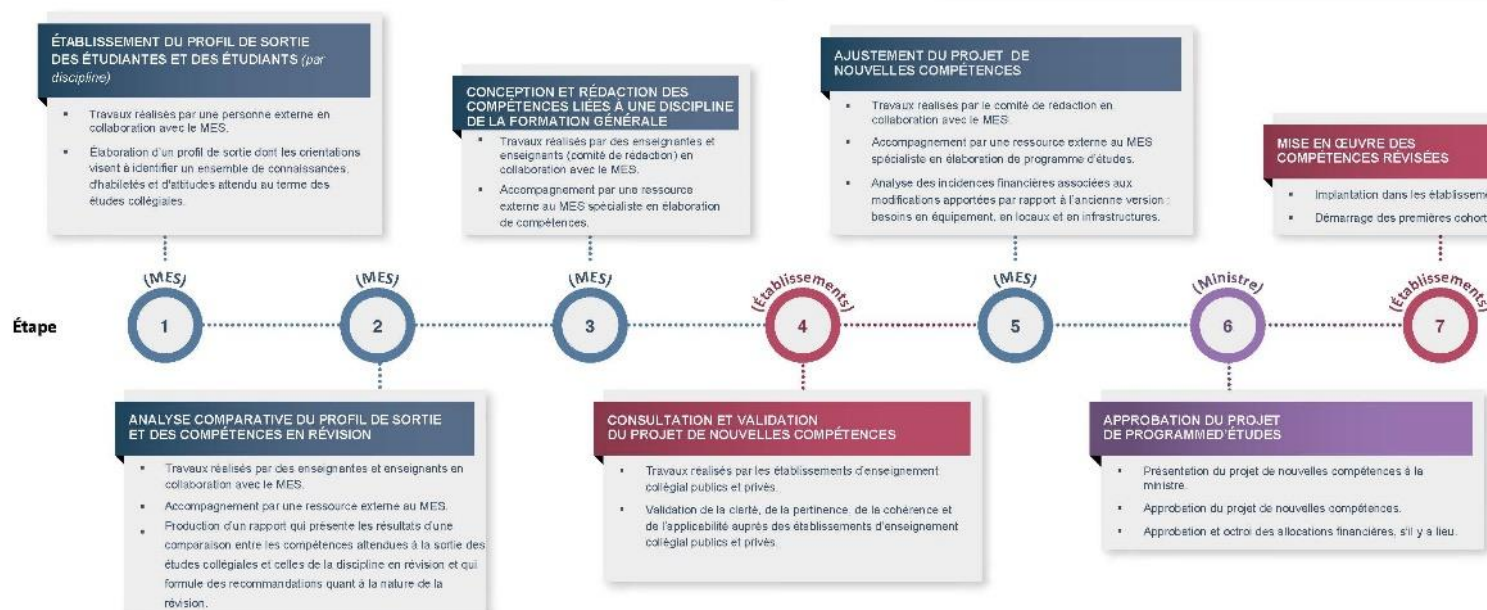
ANNEXE 1

Processus de révision des compétences liées à une discipline de la formation générale

LES TRAVAUX DES ÉTAPES 1 À 5 SONT SOUMIS AU COMITÉ-CONSEIL ET AUX COMITÉS D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS AUX FINS DE DISCUSSION ET DE COLLABORATION.

La décision d'entreprendre un processus de révision des compétences liées à une discipline de la formation générale se prend à la suite de diverses constatations faites par :

- le comité-conseil de la formation générale;
- le comité d'enseignantes et d'enseignants de la discipline;
- le réseau collégial (établissements publics et privés) et les universités;
- la Direction de la formation générale et préuniversitaire du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).



ANNEXE 2

Anglais, langue seconde

Au terme du parcours collégial en anglais, langue seconde, la personne étudiante présente un profil de sortie riche et diversifié, attestant ses compétences linguistiques améliorées, sa compréhension de la culture anglophone et ses aptitudes à la communication dans un cadre professionnel.

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
Profil général	La personne étudiante a besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle a besoin de s'appuyer sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.	La personne étudiante a parfois besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle peut s'appuyer, au besoin, sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.	La personne étudiante manifeste une plus grande connaissance de l'anglais et des cultures anglophones en classe. Elle fait preuve d'une plus grande autonomie dans sa gestion des stratégies et des ressources.	La personne étudiante manifeste une connaissance de l'anglais et des cultures anglophones en classe qui s'approche du bilinguisme. Elle est autonome dans sa gestion des stratégies et des ressources.
Interagir oralement en anglais	La personne étudiante communique en anglais dans toutes les situations en classe avec soutien. Elle fait part de ses expériences et de ses connaissances. Elle se montre respectueuse et curieuse à l'égard de son interlocutrice ou interlocuteur, de la langue anglaise et de la culture anglophone. L'accent est mis sur l'aisance à communiquer un message à l'aide d'un modèle langagier. La personne étudiante expérimente et élargit son	La personne étudiante communique en anglais dans toutes les situations en classe. Elle fait part de ses points de vue, de ses expériences et de ses connaissances, et respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture anglophone. L'accent est mis sur l'aisance à communiquer un message simple ou complexe. La personne étudiante expérimente et élargit son répertoire linguistique et culturel.	La personne étudiante communique en anglais spontanément et systématiquement dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle montre davantage d'assurance. L'accent est mis sur la précision de la formulation du message d'une plus grande complexité. La personne étudiante fait part de ses points de vue, de ses expériences et de ses connaissances, et respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la	La personne étudiante communique en anglais avec assurance et spontanéité dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle s'exprime de façon claire et précise, et respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture anglophone. L'accent est mis sur sa capacité à adapter son message en fonction de son intention de communication et du sujet à traiter. Son discours est cohérent et soutient son

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
	répertoire linguistique.		culture anglophone. Elle nuance ses propos pour tenir compte de son interlocutrice ou interlocuteur. Elle perfectionne son répertoire linguistique. L'attention est accordée aux conventions sociales et aux nuances de la langue.	intention de communication. Elle tient compte des propos de son interlocutrice ou interlocuteur, du sujet ou du contexte pour intervenir et réagir de façon adéquate. Elle tient également compte des conventions de la communication et corrige la plupart de ses erreurs de sens ou de forme.
Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en anglais	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Elle a besoin de plus de temps pour dégager le sens littéral des textes lus, vus ou entendus et réinvestir sa compréhension. Elle a également besoin d'être guidée dans le choix, l'organisation et l'adaptation des connaissances tirées des textes lus, vus ou entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Elle montre sa capacité à réinvestir sa compréhension de façon plus autonome. Elle a besoin de soutien pour organiser et adapter les connaissances tirées des textes lus ou entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes portant sur des sujets d'ici et d'ailleurs qui peuvent lui être utiles sur les plans scolaire, personnel et professionnel. Elle montre sa capacité à aborder un contenu plus abstrait et complexe, et à réinvestir sa compréhension. Elle fait preuve d'autonomie pour organiser et adapter les connaissances tirées des textes lus, vus ou entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner une grande variété de textes portant sur des sujets complexes et des idées abstraites. Elle en dégage une compréhension approfondie, tenant davantage compte des nuances des textes lus ou entendus. Elle montre une plus grande autonomie dans le choix, l'organisation et l'adaptation des connaissances tirées des textes en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
Écrire et produire des textes	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. L'attention est particulièrement accordée à la préparation et à la rédaction d'ébauches de textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production. La personne étudiante cherche à utiliser un répertoire linguistique précis dans l'écriture et la production de textes.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. L'attention est particulièrement accordée à l'aisance à utiliser la démarche d'écriture (révision et correction) et de production de textes écrits ou médiatiques.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes variés portant sur des questions de plus en plus complexes et des idées de plus en plus abstraites. L'attention est particulièrement accordée à l'amélioration (révision et correction) des textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production. La personne étudiante adopte un style personnel dans l'écriture et la production des textes.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes dans un style personnalisé. L'attention est particulièrement accordée à la rédaction de textes écrits et médiatiques qui respectent les conventions de plusieurs genres. La personne étudiante varie les styles dans l'écriture et la production des textes pour tenir compte de l'intention d'écriture. Elle est capable de réguler sa démarche et la production de son texte. Elle applique les caractéristiques et les conventions appropriées pour répondre aux exigences du texte à produire.
Autorégulation	La personne étudiante a besoin d'aide pour réfléchir à son processus d'apprentissage ainsi que pour relever et corriger ses erreurs.	La personne étudiante a besoin d'aide pour réfléchir à son processus d'apprentissage ainsi que pour relever et corriger ses erreurs.	La personne étudiante est capable d'offrir une rétroaction constructive sur son processus d'apprentissage. Elle manifeste une plus grande autonomie pour relever et corriger ses erreurs.	La personne étudiante est capable d'offrir une rétroaction constructive sur son processus d'apprentissage. Elle manifeste une grande autonomie pour relever et corriger ses erreurs.

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
Dimension culturelle	Le programme d'anglais, langue seconde, du collégial, tout en favorisant l'apprentissage de l'anglais, met en valeur les différentes cultures anglophones. La culture englobe l'ensemble des croyances, des valeurs, des traditions, des us et coutumes et des modes de vie qui distinguent une collectivité. L'intégration de différentes dimensions de la culture dans le programme d'anglais, langue seconde, contribue grandement à développer la vision du monde de la personne étudiante et à améliorer sa compréhension de sa propre culture et de celle des autres.			
Dimension professionnelle	Pour familiariser la personne étudiante avec les contenus linguistiques et culturels propres aux champs d'études, des textes authentiques, tirés du monde professionnel et scolaire, lui sont présentés. Ces textes authentiques, lus, vus et entendus, sont fondés sur la langue naturelle des anglophones. De plus, ces textes écoutés, lus, visionnés, écrits et produits seront réinvestis lors de l'interaction orale et lors de la rédaction et de la production de textes écrits et médiatiques. Par conséquent, la personne étudiante se familiarise avec des situations de communication présentes naturellement dans son champ d'études. Elle devrait également être encouragée à utiliser des outils technologiques liés à l'utilisation de l'anglais dans un cadre professionnel ou scolaire. La personne étudiante doit être capable d'utiliser l'anglais de manière efficace dans des contextes scolaires, sociaux et professionnels diversifiés.			

Conclusion

Le profil de sortie d'une étudiante ou d'un étudiant du collégial en anglais, langue seconde, doit être marqué par le développement de ses compétences linguistiques, par une meilleure compréhension de la culture anglophone ainsi que par la préparation à la poursuite des études ou à l'entrée dans le monde professionnel en tant que communicatrice ou communicateur habile dans la langue anglaise.

